

Georges PAUGET
Directeur Général
du Groupe
Crédit Agricole s.a. :
Rémunération : + 30%

C'est la deuxième plus forte hausse des rémunérations des patrons français. Alors que la crise financière fait trembler les marchés et trébucher de nombreux établissements, **Georges PAUGET a vu sa rémunération augmenter de 30 %.**

30 % de 1,5 M € contre 2 ou 3 % de quelques K € pour vous... Effectivement, il y en a pour qui les effets de la hausse de l'inflation, de la flambée des prix du logement, de l'énergie, des carburants, etc., sont indolores !

Alors que **CAsa perd plusieurs milliards suite aux subprimes, que le titre a chuté de + de 40 %, son dirigeant surfe sur les Euros.**

Et vous, obtenez-vous une augmentation si vous ne réalisez pas vos objectifs ?

Lorsque nous allons discuter et négocier les mesures salariales, il y a toujours une excuse pour nous rétorquer « *c'est pas possible, c'est hors budget, il faut savoir être prudent et donc raisonnable* »...

Alors, attendez-vous à peu de chose l'année prochaine... **sauf si, comme dans beaucoup d'entreprises, en vous mobilisant, en adhérant à FO, vous soutiendrez et donnerez de la Force à vos représentants.**

Recette pour augmenter nos si chers dirigeants :

Augmentez le rythme de travail tout en rajoutant une cuillère d'austérité salariale. Versez une louche de suppressions d'emplois qui donnera un goût de stress et de mal-être. Enlevez les syndicats et les salariés trop rebelles car la recette pourrait tourner au vinaigre. Faites que salariés et clients dégustent et trinquent. Il ne vous reste plus qu'à savourer. Bon appétit !

Les Echos

LE QUOTIDIEN DE L'ECONOMIE

www.lesechos.fr

Mercredi 23 avril 2008
1,30 €

Les salaires des patrons du CAC 40 s'assagissent

- La rémunération moyenne des grands PDG atteint 2,26 millions d'euros
- Les « bonus » donnent lieu à des pratiques très contrastées
- Hors de France, le débat sur les rémunérations patronales est relancé

COINCIDENCE ou reflet de l'efficacité des politiques de rémunération ? Toujours est-il que le salaire total moyen, en cash, des patrons exécutifs des sociétés du CAC 40 affiche, à 2,26 millions d'euros, une progression de 4 % en 2007, en ligne avec les 5 % de croissance des bénéfices l'an dernier. Mais l'opacité persistante sur les stock-options et les actions gratuites conduit à relativiser ce constat. En fait, seule une évaluation comptable de ces attributions de titres, selon une méthode standard, permettra de faire toute la lumière sur les très hautes rémunérations. Autre sujet de polémiques, les indemnités de cessation de mandat, ou parachutes dorés, sont désormais soumises à des conditions de performance, en application de la loi Lepa. Mais la plupart des sociétés se contentent d'annoncer les indicateurs pris en compte, sans

Les rémunérations des patrons du CAC 40 en 2007

Les plus élevées		Les plus fortes hausses		La plus forte baisse
4,2 M€ (+ 4 %)	4,06 M€ (ns)	1,06 M€ (+ 31 %)	1,93 M€ (+ 30 %)	1,25 M€ (- 62 %)

préciser le niveau des objectifs à atteindre, ce qui limite la portée du dispositif. Hors de France, le débat sur les rémunérations des dirigeants est relancé par le bascu-

lement de l'économie dans la crise, d'autant que celle-ci ne semble guère affecter certains patrons.

Ca se passe comme ça chez CAsa...

Suite aux pertes enregistrées par l'affaire des subprimes, la filiale CAsa, entité état major du Groupe, ne devait toucher ni intéressement ni participation.

Mais, comme il s'agit de la filiale « pilote » du groupe, la Direction a décidé d'octroyer **une prime de 10% de la rémunération annuelle + un abondement exceptionnel sur le PEE** aux salariés de cette filiale. Par contre, **nos collègues de Calyon, également impactés par les subprimes, toucheront, eux 0 !**

Pour **FO Groupe CAsa**, même si nous ne pouvons qu'être satisfaits pour les salariés de la filiale CAsa, nous trouvons inadmissible que d'autres entités soient négligées.

Pourtant, n'appartenons-nous pas tous à un groupe basé sur les valeurs du mutualisme et donc de la solidarité ?

La Direction du groupe sait mutualiser les moyens, effectuer des synergies lorsqu'il s'agit de faire des économies. **Mais côté social, c'est chacun pour soi.**

Pour **FO Groupe CAsa**, cela démontre également les limites d'une politique salariale privilégiant les rémunérations aléatoires comme la RVC au détriment du **salaire de base**. C'est ce dernier, pérenne et servant de base au calcul de votre retraite, des indemnités journalières, **qui doit être revalorisé en priorité et régulièrement afin de suivre l'inflation et d'améliorer votre pouvoir d'achat.**

FO Groupe CAsa, des salariés à l'écoute des salariés